



Le Président,

Georges CRISTIANI

À l'attention de Mesdames et Messieurs les Maires, Présidents des Établissements Publics Communaux, Caisse de Crédit Municipal.

Aix-en-Provence, le 13 SEP. 2022

Objet : Arrêtés portant listes d'aptitude

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les arrêtés portant listes d'aptitude des concours suivants :

- **Concours externe, interne et troisième concours de Technicien territorial – Session 2022**
- **Concours externe, interne et troisième concours de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe – Session 2022**
- **Concours sur titre avec épreuve d'Auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe – Session 2022**

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, l'assurance de mes sentiments distingués.



Georges CRISTIANI



Arrêté CONC_2022_41

Le Président

Georges CRISTIANI

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

Aix-en-Provence, le 20 juin 2022

Arrêté portant établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'Auxiliaire de puériculture territorial principal de 2^{ème} classe

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Bouches-du-Rhône,

- **VU le Code général de la Fonction Publique,**
- **VU la loi n°2016-483 du 20 avril 2016** relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,
- **VU la loi n°2021-689 du 31 mai 2021** relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,
- **VU l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020** modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
- **VU le décret n°2020-1695 du 24 décembre 2020 modifié** pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
- **VU le décret n°2020-437 du 16 avril 2020 modifié** pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n°2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
- **VU le décret n° 2022-122 du 4 février 2022** prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
- **VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié** relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013** relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,
- **VU le décret n°2010-311 du 22 mars 2010** relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française,
- **VU le décret n° 2021-1882 du 29 décembre 2021** portant statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux,
- **VU le décret n°93-398 du 18 mars 1993 modifié** relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des agents sociaux

territoriaux, des auxiliaires de puériculture territoriaux, des auxiliaires de soins territoriaux, des manipulateurs territoriaux d'électroradiologie,

- **VU le décret n°87-1107 du 30 décembre 1987 modifié** portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C,
- **VU le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 modifié** relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,
- **VU le décret n°2007-196 du 13 février 2007** relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,
- **VU le décret n°2020-523 du 4 mai 2020** relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,
- **VU le décret n°2021-376 du 31 mars 2021** pris en application de l'article 36 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,
- **VU le recensement des besoins** effectué par les Centres de Gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- **VU l'arrêté n° CONC_2019_54 du 19 juillet 2019** portant ouverture par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône, en convention avec le Centre de Gestion des Alpes-Maritimes du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'Auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe, session 2020,
- **VU l'arrêté n° CONC_2020_14 du 2 mars 2020** portant composition du jury du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'Auxiliaire de puériculture territorial principal de 2^{ème} classe, session 2020,
- **VU l'arrêté n° CONC_2020_15 du 2 mars 2020** portant organisation de l'épreuve orale d'admission, liste des candidats admis à concourir et fixant la date de réunion du jury d'admission du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'Auxiliaire de puériculture territorial principal de 2^{ème} classe, session 2020,
- **VU l'arrêté n° CONC_2020_55 du 31 juillet 2020** portant modification de l'arrêté CONC_2020_14 du 2 mars 2020 relatif à la composition du jury du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'Auxiliaire de puériculture territorial principal de 2^{ème} classe, session 2020,
- **VU l'arrêté n° CONC_2020_56 du 31 juillet 2020** portant modification de l'arrêté CONC_2020_15 du 2 mars 2020 portant organisation de l'épreuve orale d'admission, liste des candidats admis à concourir et fixant la date de réunion de jury d'admission du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'Auxiliaire de puériculture territorial principal de 2^{ème} classe, session 2020,
- **VU l'arrêté CONC_2020_63 du 10 août 2020** portant ouverture par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône, en convention avec le Centre de Gestion des Alpes-Maritimes du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'Auxiliaire de puériculture territorial principal de 2^{ème} classe, session 2021,
- **VU l'arrêté CONC_2021_08 du 3 février 2021** portant composition du jury du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'Auxiliaire de puériculture territorial principal de 2^{ème} classe, session 2021,

- **VU l'arrêté CONC_2021_09 du 3 février 2021** portant organisation de l'épreuve orale d'admission, liste des candidats admis à concourir, liste des examinateurs associés et fixant la date de réunion du jury d'admission du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'Auxiliaire de puériculture territorial principal de 2^{ème} classe, session 2021,
- **VU l'arrêté CONC_2020_84 du 16 novembre 2020** portant établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'Auxiliaire de puériculture territorial principal de 2^{ème} classe, session 2020,
- **VU l'arrêté CONC_2021_29 du 31 mars 2021** portant établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'Auxiliaire de puériculture territorial principal de 2^{ème} classe, session 2021,
- **VU l'arrêté CONC_2021_84 du 19 novembre 2021** portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'Auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe,
- **VU l'arrêté CONC_2022_19 du 28 mars 2022** portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'auxiliaire de puériculture territorial principal de 2^{ème} classe, nouvelle appellation depuis le 29 décembre 2021, auxiliaire de puériculture territorial de classe normale,
- **VU l'arrêté CONC_2021_62 du 2 août 2021** portant ouverture par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône, en convention avec le Centre de Gestion des Alpes-Maritimes du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'Auxiliaire de puériculture territorial principal de 2^{ème} classe,
- **VU l'arrêté CONC_2022_31 du 9 mai 2022** portant composition du jury du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'Auxiliaire de puériculture territorial principal de 2^{ème} classe, session 2022,
- **VU l'arrêté CONC_2022_32 du 9 mai 2022** portant organisation de l'épreuve orale d'admission, liste des candidats admis à concourir, liste des examinateurs associés et fixant la date de réunion du jury d'admission du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'Auxiliaire de puériculture territorial principal de 2^{ème} classe, session 2022.
- **Considérant** la délibération du jury d'admission du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'Auxiliaire de puériculture territorial principal de 2^{ème} classe, session 2020 en date du 29 octobre 2020,
- **Considérant** la délibération du jury d'admission du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'Auxiliaire de puériculture territorial principal de 2^{ème} classe, session 2021 en date du 25 mars 2021,
- **Considérant** la délibération du jury d'admission du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'Auxiliaire de puériculture territorial principal de 2^{ème} classe, session 2022 en date du 14 juin 2022,
- **Considérant** l'épidémie de covid-19, et les mesures d'urgence sanitaire décrétées par le gouvernement,
- **Considérant** que des lauréats sont nommés stagiaires en application des articles L.325-38, L.325-41 et L.327-3 du Code général de la fonction publique,
- **Considérant** les demandes de radiation.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude d'accès au grade d'auxiliaire de puériculture territorial principal de 2^{ème} classe – nouvelle appellation depuis le 29 décembre 2021, auxiliaire de puériculture territorial de classe normale, comportant les lauréats de la session 2022 ainsi que ceux de la précédente session remplissant encore les conditions pour y être inscrits, prenant effet le 14 juin 2022 est arrêtée conformément au document annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans le délai de 2 mois à compter de la date de sa publication.

ARTICLE 3 : La Directrice du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône est chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à toutes les collectivités du département ainsi qu'aux Centres de Gestion des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et à Monsieur le Préfet du département des Bouches-du-Rhône.



Georges CRISTIANI



LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE TERRITORIAL DE CLASSE NORMALE

Prenant effet le 14 juin 2022

Candidats
ACHOUCHI / JLEM Kelthoum
AGIER / AGIER Cindy
ALBRAND / ESPANET Corinne
ALFRED / FORGEOT Anne
ALLEAU / ALLEAU Céline
AMISION / AMISION Lynda
ANDRIANTSOAVINA / CELLIER Gwendoline
APREA / APREA Aurélie
AREZKI / BENZAAMA Nathalie
ARRIGHINO / PERRIN Claire
AUDIBERT / GELPI Mélissa
BALAZARD / BALAZARD Maeva
BANULS / BANULS Jennifer
BAUMIER / BAUMIER Laëtitia
BELHASSEN / BELHASSEN Farah
BELLEGARDE / PETIT Cecile
BIAGINI / BIAGINI Marion
BLANC / BLANC Marianne
BOIZARD / BOIZARD Coralie
BOTQUIN / BOTQUIN Johanna
BOUCHTA / BOUCHTA Célia
BOYER / BOYER Amaryllis
BRETAGNE / CUER Caroline



**LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
TERRITORIAL DE CLASSE NORMALE**

Prenant effet le 14 juin 2022

Candidats
BROCHARD / BROCHARD Laura
BRONDINO / BRONDINO Claire
CANEPA / CAHORS Marine
CARLEZ / Romain
CASCIARI / SERY Claire
CASTAGNA / CASTAGNA Johanna
CAUCHY / EPAULAIS Cindy
CHAMPOURCIN / VOIGT Aurelie
CHANDELIER / CHANDELIER Melanie
CHATTI / AISSAOUI Hedia
CHERAKI / CHERAKI Océane
CHIGNIER / CHIGNIER Justine
COLOMBEAU / COLOMBEAU Julie
CONILL / CONILL Charlène
COSTANZO / COSTANZO Caroline
CRAPANZANO / CRAPANZANO Justine
CURIOZ / CURIOZ Ninon
DECATOR / DECATOR Joanna
DE CESARE / DE CESARE Sandra
DELATTE / DELATTE Stéphanie
DELEPIERRE / DELEPIERRE Alice
DEMOUVEAU / DEMOUVEAU Célia
DEPIERE / DEPIERE Marion



**LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
TERRITORIAL DE CLASSE NORMALE**

Prenant effet le 14 juin 2022

Candidats
DUBEAU / DUBEAU Justine
DUPUY / DUPUY Marion
ELIE / ELIE Karen
ESPARIAT / ESPARIAT Lucile
FEDI / FEDI Lauriane
FERREIRA / FERREIRA Marianne
FRAPPIER / FRAPPIER Elodie
GACHE / GACHE Anaïs
GAILLARD / LANG Elodie
GAMUNDI / GAMUNDI Barbara
GARABEDIAN / GARABEDIAN Aurelie
GARCIA / GARCIA Manon
GROENINGER / OLEJARSKA Anna
GUERIOUABI / BEN MIMOUN Fadela
GUICHARD / DIOP Aminata
GUYARD / GUYARD Marion
HAMADI DJOUMOI / MOUIGNI Moinacharifa
HEBRARD / HEBRARD Camille
HENRIET / HENRIET Laurie
HERAULT / CONAN Sylvie
IVES / IVES Cynthia
JACOB / JACOB Delphine
JORQUERA / JORQUERA Edwina



LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE TERRITORIAL DE CLASSE NORMALE

Prenant effet le 14 juin 2022

Candidats
KAABECHE / MALOUMI Inès
KIFFER / KIFFER Julie
KOUAKOU / KOUAKOU Amenan
KOWALEZYK / KOWALEZYK Marie
LATRECHE / LATRECHE Farah
LAURET / LAURET Morgane
LE FLANCHEC / LE FLANCHEC Charlotte
LESECQ / LESECQ Anne
LLORENS / BENOIT Helen
LOMBARDI / AUDIBERT Nathalie
LOPEZ / LOPEZ Manuella
LUNAIN / TRELLU Florence
MAGNAT / MAGNAT Kelly
MARCELLIN / MARCELLIN Sabine
MARECAUX / MARECAUX Marion
MARTIN / MARTIN Nathalie
MASSARO / OGOUDJIAN Elisabeth
MAUBLEU / RESTOUEIX Adeline
MEHNI / DELL'UNTO Laurence
MITIFIOT / BOURRELLY Amandine
MOLINA / MOLINA Florine
MONTANE / DOUSSET Marlene
NASI / NASI Emma



LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE TERRITORIAL DE CLASSE NORMALE

Prenant effet le 14 juin 2022

Candidats
NAYENER / NAYENER Marion
NGINDU / NGALULA Esther
OSTERHOLM / OSTERHOLM Johanna
PAPPADA / PAPPADA Liza
PARLANI / PARLANI Mylene
PASTRE / PASTRE Isabelle
PATRON / PATRON Marina
PAYAN / PAYAN Sophie
PENEL / PENEL Adeline
PESSOA / RODRIGUES Julia
PIEDNOEL / PIEDNOEL Laury
PINERO / POGGIONI Veronica
QUASSINO / QUASSINO Emilie
RACZKOWSKI / RACZKOWSKI Aurélie
RICHARDOT / GRIFFARD Eulalie
RICONNEAU / RICONNEAU Pamela
ROCCHI / ROCCHI Pauline
ROEDERER / COURBI Stéphanie
ROUGIER / ROUGIER Cécile
ROYEAU / ROYEAU Christelle
SAINT-HONORÉ / ELISABETH-FLORA Marie-Line
SAM / SAM Farah
SANTOS / BROCHIER Nathalie



LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE TERRITORIAL DE CLASSE NORMALE

Prenant effet le 14 juin 2022

Candidats
SCHAEFFER / SCHAEFFER Amandine
SCIALACQUA / SCIALACQUA Elsa
SELMİ / SELMİ Zoulira
SENET / Jonathan
SOUİD / SOUİD Djamila
SPIGA / SPIGA Isabelle
SZCZYRBA ZIELINSKI / ZIELINSKI Amelie
TERRAMORSI / TERRAMORSI Marion
TESTUT / TESTUT Julie
TITRAOUI / RAHOU Sefana
VIGNA / VIGNA Alexandra
VILLION / VILLION Laure
VINAS / CHALLIES Lugdivine



Arrêté CONC_2022_42

Le Président

Georges CRISTIANI

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

Aix-en-Provence, le 6 juillet 2022

Arrêté portant établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Bouches-du-Rhône,

- **VU le Code général de la Fonction Publique**
- **VU la loi n°2016-483 du 20 avril 2016** relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,
- **VU la loi n°2021-689 du 31 mai 2021** relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,
- **VU l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020** modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
- **VU le décret n° 2022-122 du 4 février 2022** prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
- **VU le décret n°2013-593 modifié du 5 juillet 2013** modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010** portant statut particulier du cadre d'emplois des Techniciens territoriaux,
- **VU le décret n°2010-1361 du 9 novembre 2010** modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des Techniciens territoriaux,
- **VU le décret n°2010-329 du 22 mars 2010** modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU le décret n°2007-196 du 13 février 2007** relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique,

- **VU l'arrêté du 15 juillet 2011** fixant le programme des épreuves des concours et des examens professionnels pour l'accès au grade de technicien, technicien principal de 2^{ème} classe et technicien principal de 1^{ère} classe du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,
- **VU l'arrêté du 26 juillet 2007** fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation,
- **VU le recensement des besoins** effectué auprès des collectivités territoriales de LA région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- **VU l'arrêté CONC_2019_56 du 1^{er} août 2019** portant ouverture par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône en conventions avec les Centres de Gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien territorial, session 2020,
- **VU l'arrêté CONC_2020_28 du 17 mars 2020** portant report des épreuves des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien territorial, session 2020 organisées par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône en conventions avec les Centres de Gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- **VU l'arrêté CONC_2020_87 du 30 novembre 2020** portant composition du jury des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien territorial spécialité « Bâtiments, génie civil » – Session 2020,
- **VU l'arrêté CONC_2020_88 du 30 novembre 2020** portant organisation de l'épreuve écrite des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien territorial spécialité « Bâtiments, génie civil », listes des candidats admis à concourir, noms des correcteurs de copies et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité – Session 2020,
- **VU l'arrêté CONC_2021_74 du 23 septembre 2021** portant listes des candidats admissibles aux concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien territorial spécialité « Bâtiment, génie civil », liste des examinateurs associés fixant les dates et lieu de déroulement de l'épreuve obligatoire d'admission ainsi que la date de réunion du jury d'admission, session 2020,
- **VU l'arrêté CONC_2021_66 du 2 août 2021** portant ouverture par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône en conventions avec les Centres de Gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien territorial, session 2022,
- **VU l'arrêté CONC_2022_15 du 28 mars 2022** portant composition du jury des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien territorial spécialité « Espaces verts et naturels » – Session 2022,
- **VU l'arrêté CONC_2022_16 du 28 mars 2022** portant organisation de l'épreuve écrite des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien territorial spécialité « Espaces verts et naturels », listes des candidats

admis à concourir, noms des correcteurs de copies, des examinateurs associés et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité – Session 2022,

- **VU l'arrêté CONC_2022_39 du 10 juin 2022** portant listes des candidats admissibles aux concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de technicien territorial spécialité « Espace verts et naturels », liste des examinateurs associés de l'épreuve obligatoire d'admission, fixant les dates et le lieu de déroulement de l'épreuve obligatoire d'admission ainsi que la date de réunion du jury d'admission, session 2022,
- **VU l'arrêté CONC_2021_79 du 5 novembre 2021** portant liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial, session 2020,
- **Considérant** la délibération du jury d'admission des concours externe, interne et troisième concours pour l'accès au grade de Technicien territorial, session 2020 en date du jeudi 21 octobre 2021,
- **Considérant** la délibération du jury d'admission du concours sur titres avec épreuves d'accès au grade de technicien territorial, session 2022 en date du 5 juillet 2022,
- **Considérant** que des lauréats sont nommés stagiaires en application des articles L.325-38, L.325-41 et L.327-3 du Code général de la fonction publique.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial comportant les lauréats de la session 2022 ainsi que ceux de la précédente session remplissant encore les conditions pour y être inscrits, prenant effet le 5 juillet 2022 est arrêtée conformément au document annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans le délai de 2 mois à compter de la date de sa publication.

ARTICLE 3 : La Directrice du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône est chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à toutes les collectivités du département, aux Centres de gestion de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi qu'à Monsieur le Préfet du Département des Bouches-du-Rhône.

Georges CRISTIANI





LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE DE TECHNICIEN TERRITORIAL

Prenant effet le 5 juillet 2022

Spécialité	Candidats
Bâtiment, génie civil	AGORRETA / Jérémy
Bâtiment, génie civil	AGOUDJIL / Badis
Bâtiment, génie civil	BARÇON / Vincent
Bâtiment, génie civil	BENCIVENNI / Stéphane
Bâtiment, génie civil	CHAPUS / Henri
Bâtiment, génie civil	COUSYN / Thomas
Bâtiment, génie civil	DIKBEYKIAN / David
Bâtiment, génie civil	GUEMAS / GUEMAS Marina
Bâtiment, génie civil	LLEDO / Geoffrey
Bâtiment, génie civil	MORENO / Sébastien
Bâtiment, génie civil	MORENO / TACCOËN Alexandra
Bâtiment, génie civil	PAVIE / Jean-Pierre
Bâtiment, génie civil	POLIZZI / POLIZZI Alicia
Bâtiment, génie civil	PONCE / MOUISSAT Noria
Bâtiment, génie civil	RAGUENEAU / Mathieu
Bâtiment, génie civil	TORRES / Jérémy
Espaces verts et naturels	BERNARD / Damien
Espaces verts et naturels	BRUN / Julien
Espaces verts et naturels	BUHOT / Mario
Espaces verts et naturels	BUSSO / BUSSO Lucie
Espaces verts et naturels	CANALE / Mathieu
Espaces verts et naturels	CAROLLO-TARRISSE / TARRISSE Ludivine
Espaces verts et naturels	CEYTE / Sylvain
Espaces verts et naturels	COSTERASTE / Pierre



LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE DE TECHNICIEN TERRITORIAL

Prenant effet le 5 juillet 2022

Spécialité	Candidats
Espaces verts et naturels	DELOFFRE / DELOFFRE Anaïs
Espaces verts et naturels	DIETRICH / Richard
Espaces verts et naturels	FAVEREAU / Amaury
Espaces verts et naturels	FUENTES-RODRÍGUEZ / FUENTES-RODRÍGUEZ Tatiana
Espaces verts et naturels	GROLLEAU / GROLLEAU Julie
Espaces verts et naturels	GUIGOURÈS / Fabien
Espaces verts et naturels	HAUDEBOURG / Bastien
Espaces verts et naturels	KOULMANN / KOULMANN Cécile
Espaces verts et naturels	LACOMBE-LESEMNE / Pascal
Espaces verts et naturels	LEBRETON / Clément
Espaces verts et naturels	LERDA / Camille
Espaces verts et naturels	LOÏS / LOÏS Manon
Espaces verts et naturels	MARCOTTI / MARCOTTI Marine
Espaces verts et naturels	MUNOZ / Nathan
Espaces verts et naturels	NIEGO / Stephane
Espaces verts et naturels	PAGANO / Fabrice
Espaces verts et naturels	QUERI / Nicolas
Espaces verts et naturels	RASPUS / Arnaud
Espaces verts et naturels	THOMMERET / Laurent
Espaces verts et naturels	VALERO / Cyril
Espaces verts et naturels	WALICKI / Fabien



Arrêté CONC_2022_43

Le Président

Georges CRISTIANI

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

Aix-en-Provence, le 6 juillet 2022

Arrêté portant établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe, Session 2022.

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Bouches-du-Rhône,

- **VU le Code général de la Fonction Publique**
- **VU la loi n°2016-483 du 20 avril 2016** relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,
- **VU la loi n°2021-689 du 31 mai 2021** relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,
- **VU l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020** modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
- **VU le décret n° 2022-122 du 4 février 2022** prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
- **VU le décret n°2013-593 modifié du 5 juillet 2013** modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010** portant statut particulier du cadre d'emplois des Techniciens territoriaux,
- **VU le décret n°2010-1361 du 9 novembre 2010** modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des Techniciens territoriaux,
- **VU le décret n°2010-329 du 22 mars 2010** modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU le décret n°2007-196 du 13 février 2007** relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique,
- **VU l'arrêté du 15 juillet 2011** fixant le programme des épreuves des concours et des examens professionnels pour l'accès au grade de technicien, technicien principal de 2^{ème} classe et technicien principal de 1^{ère} classe du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,
- **VU l'arrêté du 26 juillet 2007** fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation,
- **VU le recensement des besoins** effectué auprès des collectivités territoriales de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

- **VU l'arrêté CONC_2019_57 du 1^{er} août 2019** portant ouverture par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône en conventions avec les Centres de Gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe, session 2020,
- **VU l'arrêté CONC_2020_29 du 17 mars 2020** portant report des épreuves des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe, session 2020 organisées par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône en conventions avec les Centres de Gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- **VU l'arrêté CONC_2020_89 du 30 novembre 2020** portant composition du jury des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe spécialité « Bâtiments, génie civil » – Session 2020,
- **VU l'arrêté CONC_2020_90 du 30 novembre 2020** portant organisation des épreuves écrites des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe spécialité « Bâtiments, génie civil », listes des candidats admis à concourir, noms des correcteurs de copies et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité – Session 2020,
- **VU l'arrêté CONC_2021_19 du 16 mars 2021** portant modification de l'arrêté CONC_2020_89 du 30 novembre 2020 portant composition du jury des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe spécialité « Bâtiments, génie civil » – Session 2020,
- **VU l'arrêté CONC_2021_28 du 30 mars 2021** portant modification de l'arrêté CONC_2020_90 du 30 novembre 2020 portant organisation des épreuves écrites des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe spécialité « Bâtiments, génie civil », listes des candidats admis à concourir, noms des correcteurs de copies et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité – Session 2020,
- **VU l'arrêté CONC_2021_75 du 23 septembre 2021** portant listes des candidats admissibles aux concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe spécialité « Bâtiments, génie civil », liste des examinateurs associés, fixant les dates et le lieu de déroulement de l'épreuve obligatoire d'admission ainsi que la date de réunion du jury d'admission, session 2020,
- **VU l'arrêté CONC_2021_67 du 2 août 2021** portant ouverture par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône en conventions avec les Centres de Gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe, session 2022,
- **VU l'arrêté CONC_2022_17 du 28 mars 2022** portant composition du jury des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe spécialité « Espaces verts et naturels » – Session 2022,
- **VU l'arrêté CONC_2022_18 du 28 mars 2022** portant organisation des épreuves écrites des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe spécialité « Espaces verts et naturels », listes des candidats admis à concourir, noms des correcteurs de copies, des examinateurs associés et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité – Session 2022,



- **VU l'arrêté CONC_2022_40 du 10 juin 2022** portant listes des candidats admissibles aux concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe spécialité « Espaces verts et naturels », liste des examinateurs associés de l'épreuve obligatoire d'admission, fixant les dates et le lieu de déroulement de l'épreuve obligatoire d'admission ainsi que la date de réunion du jury d'admission – Session 2022,
- **VU l'arrêté CONC_2021_80 du 5 novembre 2021** portant liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe, session 2020,
- **Considérant** la délibération du jury d'admission des concours externe, interne et troisième concours pour l'accès au grade de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe, session 2020 en date du jeudi 21 octobre 2021,
- **Considérant** la délibération du jury d'admission du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe, session 2022 en date du 5 juillet 2022,
- **Considérant** que des lauréats sont nommés stagiaires en application des articles L.325-38, L.325-41 et L.327-3 du Code général de la fonction publique.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe comportant les lauréats de la session 2022 ainsi que ceux de la précédente session remplissant encore les conditions pour y être inscrits, prenant effet le 5 juillet 2022 est arrêtée conformément au document annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans le délai de 2 mois à compter de la date de sa publication.

ARTICLE 3 : La Directrice du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône est chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à toutes les collectivités du département, aux Centres de gestion de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi qu'à Monsieur le Préfet du Département des Bouches-du-Rhône.

Georges CRISTIANI





LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE DE TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Prenant effet le 5 juillet 2022

Spécialité	Candidats
Bâtiments, génie civil	BEULAYGUE-BELTRAME / Jean-Charles
Bâtiments, génie civil	BLASQUEZ / Alexandre
Bâtiments, génie civil	CALAMOTE / CALAMOTE Emma
Bâtiments, génie civil	CHAUVEL / Gurban
Bâtiments, génie civil	LEMÂLE / Arnaud
Bâtiments, génie civil	SANTOS MARQUES / Philippe
Bâtiments, génie civil	SCHILLACI / SCHILLACI Elisa
Bâtiments, génie civil	VACCANI / Franck
Espaces verts et naturels	ABEL / Julien
Espaces verts et naturels	BONNAL / Nicolas
Espaces verts et naturels	CARRÉ / CARRÉ Mathilde
Espaces verts et naturels	CLOTTE / Bastien
Espaces verts et naturels	DEGEZ / DEGEZ Marie-Lou
Espaces verts et naturels	GROS / Etienne
Espaces verts et naturels	MAURIN-TELDERS / TELDERS Christine
Espaces verts et naturels	MOIRANO / MOIRANO Coraline
Espaces verts et naturels	SAINT-MARTIN / Grégory
Espaces verts et naturels	SCHAEFFER / SCHAEFFER Lucie
Espaces verts et naturels	TERRISSON / TERRISSON Séverine
Espaces verts et naturels	WOLF / David